

AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION DE SOUS- OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE LA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA MEZZANINE PARIS NORD (SAM)

Gare de Paris Gare du Nord (75010)

La convention de sous-occupation signée le 21 juillet 2023 entre la SAM et la société ETAM LINGERIE pour une durée de 7 ans, pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié(s) à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 2 signé en date du 2 avril 2026.

une activité principale de « Vente de prêt à porter lingerie bonneterie »

une activité accessoire de « « Maillots de bain et tout accessoire de mode s'y rapportant en ce compris articles chaussants »

Cet avenant, dont l'objet est d'accorder un allègement de redevance et d'encadrer les modalités de résiliation du contrat, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.